

Mise en ligne : 19/04/2023



République Française  
Département de Haute-Savoie  
**COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-SIXT**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**D2023-20 | Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale**

**SEANCE DU 17 AVRIL 2023**

à 18h30 en la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Didier LATHUILLE, maire.

Date de la convocation : 07 avril 2023

Présents : Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Jean-Luc VINDRET, Dominique MASSON, Jean-Paul BARNIER, André FAVRE-LORRAINE, Olivier DUREZ, Christophe BLANCHET-NICOUD, Carole CLEMENT, Joanny ROCHET et Véronique FONTAINE formant la majorité des membres en exercice.

Excusées : Danièle CARTERON (pouvoir à Yvette FAVRE-LORRAINE), Béatrice COLLOMB-CLERC (pouvoir à Véronique FONTAINE) et Cécile BASTARD-ROSSET (pouvoir à Carole CLEMENT).

Secrétaire de séance : Dominique MASSON

Monsieur le Maire rappelle que suite à la démission de Madame Corinne BESCHE, conseillère municipale et membre du CCAS, et afin de prendre en compte la remarque émise par les services de la Préfecture suite à la délibération n° D2020-42 en date du 23 juillet 2020, il convient de procéder au renouvellement du conseil d'administration du CCAS.

A cet effet, Monsieur le maire rappelle le rôle et la composition du CCAS selon les articles 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles. Ainsi, le maire est le président du CCAS, et le conseil d'administration doit être composé de membres élus et de membres nommés en nombre égal. Ce nombre est fixé par délibération du conseil municipal.

Ainsi, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- **Fixe** le nombre de membres à quatorze (en plus du maire)
- **Désigne** (après un vote à bulletin secret) : Dominique MASSON, Jean-Paul BARNIER, Cécile BASTARD-ROSSET, Carole CLEMENT, Béatrice COLLOMB-CLERC, Véronique FONTAINE et Jean-Luc VINDRET membres du conseil d'administration du CCAS.

Saint-Jean-de-Sixt, le 18 avril 2023

Le Maire,  
Didier LATHUILLE

Le secrétaire de séance,  
Dominique MASSON